

GT N°3 : Adaptation et transition face au changement climatique Energie

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Encourager la production d'énergie par le secteur agricole à des fins d'autoconsommation énergétique dans les territoires et les exploitations, en veillant à préserver la vocation nourricière des terres agricoles

La transition énergétique passera notamment par la recherche d'indépendance énergétique à l'échelle des territoires. Il s'agit pour l'Etat de :

- encourager l'autoconsommation collective d'énergies renouvelables d'origine agricole (méthanisation, photovoltaïque, bois énergie, valorisation du CO₂, hydrogène) : appui politique local aux projets d'ENR agricoles, concertation locale, aides financières (stations et véhicules bioGNV, aides aux plans de gestion des haies...), levée des freins réglementaires pour utiliser le bioGNV des unités de méthanisation locales

- encourager l'autoconsommation par les exploitations agricoles elles-mêmes : création d'un fonds assurantiel dédié pour aider à assumer les risques à la pose de panneaux sur les bâtiments pré-existants, généralisation des aides régionales pour les travaux de réfection/requalification (désamiantage...), prise en charge financière et systématisation d'études de faisabilité pour tous les bâtiments agricoles consommateurs d'énergie (élevage, stockage, séchage, transformation), levée des freins contractuels pour les méthaniseurs qui n'ont pas la possibilité aujourd'hui d'autoconsommer une partie de leur production.

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation
- Installation et transmission
- Adaptation et transition face au changement climatique**

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

L'autoconsommation de l'énergie produite par les exploitations agricoles se heurte aujourd'hui à de nombreux freins, alors qu'elle pourrait contribuer à l'indépendance énergétique du territoire et des exploitations elles-mêmes, et à la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Ces freins sont d'ordre technique, réglementaire, assurantiel, financier et sociétal.

Au-delà de l'intérêt environnemental, l'autoconsommation est également une réponse à la hausse des charges des exploitations dans un contexte d'explosion des coûts de l'énergie.

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Objectif de développement des énergies renouvelables et d'indépendance énergétique
Objectif de réduction de GES (à l'échelle des exploitations et des territoires)

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer**
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- mesure nationale à créer**
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Etat et ADEME

Collectivités territoriales : Région, EPCI

Gestionnaires de réseaux et syndicats d'énergie

Chambres d'agriculture, syndicats agricoles...